



TECHNIQUE



TECHNIQUE PROTOCOLE : RÉCOLTE D'AILES ANATIDÉS

► **OBJECTIF** : Étude de la biologie en hivernage et de la dynamique des populations de canards migrateurs et limicoles d'après les analyses d'ailes et de masses corporelles.

► **ESPÈCES CONCERNÉES** : Tous les canards chassables en France et le vanneau huppé.

► **ZONE D'ÉTUDE** : la France métropolitaine.

MODE OPÉRATOIRE

ETAPE 01

DÉTERMINER ET PESER

- Déterminer l'espèce et, si possible, le sexe.
- Peser l'oiseau au gramme près.

ETAPE 02

COUPER L'AILE DROITE

- Couper l'aile droite au niveau de l'épaule en prenant les plumes scapulaires (Annexe I). Il est absolument nécessaire que nous soyons sûrs qu'un oiseau soit représenté par une seule et unique aile. Au cas où l'aile droite serait trop abîmée, il est possible de prélever l'aile gauche mais dans ce cas-là, les deux ailes devront être mises dans l'enveloppe de prélèvement. Toutes les données accompagnant une aile gauche seule (sans l'aile droite) ne seront pas prises en compte. (Voir photos ci-dessous)

ETAPE 03

RENSEIGNER

- Renseigner toutes les informations demandées sur l'enveloppe de prélèvement.

ETAPE 04

CONSIGNER*

- Mettre l'aile, sans la faire sécher, dans l'enveloppe de prélèvement.
- Placer l'enveloppe au congélateur en attendant l'envoi des prélèvements.

ETAPE 05

RAMENER

- Ramener vos ailes récoltées à la Fédération départementale des chasseurs du Finistère

EN CAS DE BESOIN N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA FÉDÉRATION OU LE TECHNICIEN RÉFÉRENT DU DOSSIER :
CORENTIN ALARY
06.73.86.64.67

RÉALISATION DU PRÉLÈVEMENT D'AILE

1



- Mettre en extension l'aile droite de manière à bien individualiser les plumes scapulaires (PS).

2



- Prendre dans la main l'aile droite accompagnée des plumes scapulaires.

3



- Couper l'aile au niveau de l'articulation de l'épaule.

4

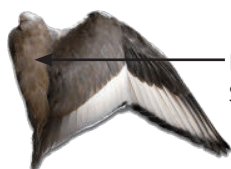


- Aile complète avec les plumes scapulaires (PS) d'une femelle immature de Canard chipeau.

5



- Enveloppe de prélèvement à retourner à la Fédération départementale des chasseurs du Finistère.



Plumes Scapulaires (PS)



TECHNIQUE



1. Peser l'oiseau au gramme près.
2. Couper l'aile droite au niveau de l'épaule en prenant les plumes scapulaires.
3. Consigner les résultats sur l'enveloppe de prélèvement (ou cocher la case correspondante)
4. Mettre l'aile, sans la faire sécher, dans l'enveloppe de prélèvement.

Département		Facultatif	
Date	Heure	Mode de chasse	
		☐ Hutte	☐ Hutteau/Trou
Espèce	Poids	☐ Bottes	☐ Passée
		☐ Autres	
Sexe	Âge	Milieu	
		Commune de prélèvement	
F	M	Nom	
		Adresse	
-1	+1	Téléphone	
		Email	

CONSERVER AU CONGELATEUR

Dans le cadre de la loi informatique et liberté, nous vous informons que la récolte d'ailes a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la biologie et la dynamique des oiseaux d'eau. L'ANCGE est responsable de la récolte d'ailes et l'ISNEA du traitement des données. Les résultats seront communiqués à chaque participant et la synthèse globale sera publiée sur les sites des partenaires ANCGE/FNC/ISNEA, ainsi que dans leurs réseaux intéressés par cette démarche. Chaque collecteur dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification à ses données personnelles. En ce cas, il doit informer ANCGE et ISNEA par écrit de sa décision et ce, dès la remise de sa collecte. A défaut, les données seront intégrées à l'étude globale.

*CONSIGNER

► **LES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES** : département, date et heure de prélèvement de l'oiseau ainsi l'espèce et le poids. Si la personne ayant réalisé le prélèvement le peut, elle indiquera aussi le sexe et l'âge de l'oiseau sachant que ces deux paramètres seront vérifiés ou notifiés (en cas d'absence) par le lecteur d'aile de l'ANCGE. Si le département et la date de prélèvement ne sont pas notifiés, l'aile ne sera pas prise en compte.

► **LES RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS** : principalement le mode de chasse et la commune de prélèvement, ils constituent néanmoins des données intéressantes sur la distribution des oiseaux et leurs chasses. Pour la chasse à la passée, précisez si celle-ci s'effectue avec appelants ou sans appelants. Les coordonnées du chasseur nous permettront d'envoyer à cette personne, si elle le désire, les résultats d'analyses d'ailes. Au cas où l'oiseau serait bagué, pensez à noter le numéro de la bague sur l'enveloppe de prélèvement.

